Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie Champlain Daycare 2 Inc.	2019519	Le 24 février 2025
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Garderie Champlain Daycare 3		(506) 383-0078
Adresse		
80 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Paula Morin	Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	16 déc. 2024	
Commentaires : Depuis le 1e juillet 2020, au moins 50% des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre. Un plan a été envoyé à la mentore en assurance de la qualité dans le but d'atteindre cette conformité et de la maintenir. Des suivies auront lieu avec la mentore en assurance de la qualité.			

Commentaires généraux

original signé par
Paula Morin — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 janvier 2025 — Date

original signé par
Sylvain Coulon — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 janvier 2025 — Date